

# COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

## Association LA CHAPELLE RHENANE

10 rue du Hohwald  
La Fabrique de Théâtre  
67000 STRASBOURG

APE : 9001Z

SIRET : 43769175100055

Etats financiers au 31/12/2023

**Attestation  
de  
l'expert-comptable**

## Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **Association LA CHAPELLE RHENANE** relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan :</b>	<b>129 368</b> euros
<b>Chiffre d'affaires :</b>	<b>64 238</b> euros
<b>Résultat net comptable :</b>	<b>-20 881</b> euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à STRASBOURG

Le 27/03/2024

Signature

Anne Marchal Expert Comptable

Etats financiers au 31/12/2023

# Bilan

# Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	71 086	53 607	17 480	
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	32 242	17 770	14 472	17 469	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	15		15	15	
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 590		1 590		
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>104 933</b>	<b>71 377</b>	<b>33 557</b>	<b>17 484</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				9 943
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	7 714		7 714	3 342
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 386		2 386	2 763
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	84 613		84 613	44 191	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	1 100		1 100	1 077	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance				496
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>95 812</b>		<b>95 812</b>	<b>61 813</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecarts de conversion actif ( V )				
	<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>200 745</b>	<b>71 377</b>	<b>129 368</b>	<b>79 297</b>
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				1 590	
(3) dont à plus d'un an					

# Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	29 278	112 559	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>(20 881)</b>	<b>(83 281)</b>	
<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>8 397</b>	<b>29 278</b>	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des fonds propres</b>		<b>8 397</b>	<b>29 278</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	1 800	
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>		<b>1 800</b>	
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	280	1 669
<b>Total des provisions</b>		<b>280</b>	<b>1 669</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	45 679	5 904
	Emprunts et dettes financières divers	22 095	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 311	15 520
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	38 003	26 926
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 803	
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>		<b>118 892</b>	<b>48 350</b>
	Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>129 368</b>	<b>79 297</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(20 881,20)	(83 281,38)
(1) Dont à moins d'un an		118 892	48 350
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		45 679	5 904

## Détail de l'Actif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>TOTAL I - Actif immobilisé NET</b>	<b>33 556,54</b>	<b>25,94</b>	<b>17 484,03</b>	<b>22,05</b>	<b>16 072,51</b>	<b>91,93</b>
<b>Concessions brevets et droits similaires</b>	<b>17 479,75</b>	<b>13,51</b>			<b>17 479,75</b>	
205000 Logiciels	1 355,30	1,05	1 355,30	1,71		
205100 CD	69 730,96	53,90	52 235,01	65,87	17 495,95	33,49
280500 Amortis. logiciels	(1 355,30)	-1,05	(1 355,30)	-1,71		
280510 Amortis. CD	(52 251,21)	-40,39	(52 235,01)	-65,87	(16,20)	-0,03
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>14 471,79</b>	<b>11,19</b>	<b>17 469,03</b>	<b>22,03</b>	<b>(2 997,24)</b>	<b>-17,16</b>
218300 Matériel de bureau	10 098,56	7,81	10 098,56	12,74		
218312 Instruments de musique	5 834,75	4,51	5 834,75	7,36		
218313 Mat Lumiere	2 908,63	2,25	2 908,63	3,67		
218700 Sonorisation	13 000,00	10,05	13 000,00	16,39		
218400 Mobilier	400,00	0,31	400,00	0,50		
281830 Amortis. matér.bureau et informat.	(10 098,56)	-7,81	(9 246,59)	-11,66	(851,97)	-9,21
281831 Amort Mat Son et Lumiere	(3 480,22)	-2,69	(2 064,95)	-2,60	(1 415,27)	-68,54
281840 Amortis. mobilier	(289,56)	-0,22	(209,56)	-0,26	(80,00)	-38,18
281870 Amotis. instruments de musique	(3 901,81)	-3,02	(3 251,81)	-4,10	(650,00)	-19,99
<b>Autres titres immobilisés</b>	<b>15,00</b>	<b>0,01</b>	<b>15,00</b>	<b>0,02</b>		
271800 Autres titres	15,00	0,01	15,00	0,02		
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>1 590,00</b>	<b>1,23</b>			<b>1 590,00</b>	
275000 Dépôts et cautionnements	1 590,00	1,23			1 590,00	
<b>TOTAL II - Actif circulant NET</b>	<b>95 811,65</b>	<b>74,06</b>	<b>61 812,58</b>	<b>77,95</b>	<b>33 999,07</b>	<b>55,00</b>
<b>En-cours de production de biens</b>			<b>9 943,08</b>	<b>12,54</b>	<b>(9 943,08)</b>	<b>-100,00</b>
330000 En-cours de production de biens			9 943,08	12,54	(9 943,08)	-100,00
<b>Marchandises</b>	<b>7 713,92</b>	<b>5,96</b>	<b>3 342,00</b>	<b>4,21</b>	<b>4 371,92</b>	<b>130,82</b>
370000 Stocks de marchandises	7 713,92	5,96	3 342,00	4,21	4 371,92	130,82
<b>Créances clients, usagers et comptes rattachés</b>	<b>2 385,68</b>	<b>1,84</b>	<b>2 763,34</b>	<b>3,48</b>	<b>(377,66)</b>	<b>-13,67</b>
041D Collectif clients débiteurs	1 519,00	1,17	2 763,34	3,48	(1 244,34)	-45,03
418100 Usagers, produits non facturés	866,68	0,67			866,68	
<b>Autres créances</b>	<b>84 612,50</b>	<b>65,40</b>	<b>44 190,94</b>	<b>55,73</b>	<b>40 421,56</b>	<b>91,47</b>
438700 Charges sociales - produits à recev			276,48	0,35	(276,48)	-100,00
441000 Subventions à recevoir	15 332,37	11,85	28 765,18	36,28	(13 432,81)	-46,70
444000 Etat - impôts sur les bénéfices	68 096,51	52,64	13 875,20	17,50	54 221,31	390,78
445660 TVA déductible s/aut.biens et sces	632,37	0,49	834,08	1,05	(201,71)	-24,18
445670 Crédit de TVA à reporter			440,00	0,55	(440,00)	-100,00
445860 TVA sur factures non parvenues	551,25	0,43			551,25	
<b>Disponibilités</b>	<b>1 099,55</b>	<b>0,85</b>	<b>1 076,92</b>	<b>1,36</b>	<b>22,63</b>	<b>2,10</b>
512100 Crédit Mutuel Livret	799,55	0,62	776,92	0,98	22,63	2,91
531000 Caisse	300,00	0,23	300,00	0,38		
<b>Charges constatées d'avance</b>			<b>496,30</b>	<b>0,63</b>	<b>(496,30)</b>	<b>-100,00</b>
486000 Charges constatées d'avance			496,30	0,63	(496,30)	-100,00
<b>TOTAL DUBILAN ACTIF</b>	<b>129 368,19</b>	<b>100,00</b>	<b>79 296,61</b>	<b>100,00</b>	<b>50 071,58</b>	<b>63,14</b>

## Détail du Passif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>TOTAL I - Total des fonds propres</b>	<b>8 396,66</b>	<b>6,49</b>	<b>29 277,86</b>	<b>36,92</b>	<b>(20 881,20)</b>	<b>-71,32</b>
<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>8 396,66</b>	<b>6,49</b>	<b>29 277,86</b>	<b>36,92</b>	<b>(20 881,20)</b>	<b>-71,32</b>
<b>Report à nouveau</b>	<b>29 277,86</b>	<b>22,63</b>	<b>112 559,24</b>	<b>141,95</b>	<b>(83 281,38)</b>	<b>-73,99</b>
110000 Report à nouveau (solde créditeur)	29 277,86	22,63	112 559,24	141,95	(83 281,38)	-73,99
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>(20 881,20)</b>	<b>-16,14</b>	<b>(83 281,38)</b>	<b>-105,0</b>	<b>62 400,18</b>	<b>74,93</b>
<b>Total des autres fonds propres</b>						
<b>Total autres fonds propres</b>						
<b>TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>1 800,00</b>	<b>1,39</b>			<b>1 800,00</b>	
<b>Fonds dédiés sur subventions d'exploitation</b>	<b>1 800,00</b>	<b>1,39</b>			<b>1 800,00</b>	
194000 Fonds dédiés sur subventions	1 800,00	1,39			1 800,00	
<b>TOTAL III - Total des Provisions</b>	<b>280,00</b>	<b>0,22</b>	<b>1 669,00</b>	<b>2,10</b>	<b>(1 389,00)</b>	<b>-83,22</b>
<b>Provisions pour charges</b>	<b>280,00</b>	<b>0,22</b>	<b>1 669,00</b>	<b>2,10</b>	<b>(1 389,00)</b>	<b>-83,22</b>
153000 Provisions pour pensions	280,00	0,22	1 669,00	2,10	(1 389,00)	-83,22
<b>TOTAL IV - Total des dettes</b>	<b>118 891,53</b>	<b>91,90</b>	<b>48 349,75</b>	<b>60,97</b>	<b>70 541,78</b>	<b>145,90</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>45 678,86</b>	<b>35,31</b>	<b>5 903,50</b>	<b>7,44</b>	<b>39 775,36</b>	<b>673,76</b>
512000 Crédit mutuel C/C	45 111,60	34,87	5 825,13	7,35	39 286,47	674,43
518600 Intérêts courus à payer	567,26	0,44	78,37	0,10	488,89	623,82
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>	<b>22 095,18</b>	<b>17,08</b>			<b>22 095,18</b>	
168100 Autres emprunts Haller	21 088,20	16,30			21 088,20	
168110 Autres emprunts Fender Catherine	1 006,98	0,78			1 006,98	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>7 311,20</b>	<b>5,65</b>	<b>15 519,83</b>	<b>19,57</b>	<b>(8 208,63)</b>	<b>-52,89</b>
040C Collectif fournisseurs créditeurs	3 818,86	2,95	12 894,83	16,26	(9 075,97)	-70,38
408100 Fournisseurs - fact. non parvenues	3 492,34	2,70	2 625,00	3,31	867,34	33,04
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>38 003,09</b>	<b>29,38</b>	<b>26 926,42</b>	<b>33,96</b>	<b>11 076,67</b>	<b>41,14</b>
428200 Dettes provis. pr congés à payer	755,08	0,58	4 095,15	5,16	(3 340,07)	-81,56
431000 Sécurité sociale	22 055,00	17,05	10 003,94	12,62	12 051,06	120,46
437100 Audiens	8 548,12	6,61	5 643,78	7,12	2 904,34	51,46
437200 Pole Emploi intermittent	2 710,84	2,10	1 731,54	2,18	979,30	56,56
437400 Afdas	870,74	0,67	939,95	1,19	(69,21)	-7,36
437500 Fnas	842,00	0,65	697,00	0,88	145,00	20,80
437600 FCAP			120,20	0,15	(120,20)	-100,00
437800 Urssaf Limousin - Agessa MSA	9,00	0,01	7,92	0,01	1,08	13,64
437810 CMB	185,94	0,14	344,11	0,43	(158,17)	-45,96
438200 Charges sociales s/congés à payer	307,32	0,24	1 642,22	2,07	(1 334,90)	-81,29
442100 Prélèvements à la source (IR)	423,00	0,33	594,00	0,75	(171,00)	-28,79
445510 TVA à décaisser	583,00	0,45			583,00	
445710 TVA collectée 5.5%			828,88	1,05	(828,88)	-100,00
445720 TVA collectée 20%	195,50	0,15	270,22	0,34	(74,72)	-27,65
445730 Tva collectée 2.1%	5,10		7,51	0,01	(2,41)	-32,09
445870 TVA sur factures à établir	144,45	0,11			144,45	
447200 Retenue à la source	368,00	0,28			368,00	
<b>Autres dettes</b>	<b>5 803,20</b>	<b>4,49</b>			<b>5 803,20</b>	
468600 Divers - charges à payer	5 803,20	4,49			5 803,20	

## Détail du Passif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>Total du passif</b>	<b>129 368,19</b>	<b>100,00</b>	<b>79 296,61</b>	<b>100,00</b>	<b>50 071,58</b>	<b>63,14</b>

Etats financiers au 31/12/2023

# Compte de Résultat

# Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	1 280	550
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	(9 142)	10 031
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	63 437	84 963
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	140 532	203 443
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	4 765	5 980
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	25 577	21 045
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 389	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	17 507	18	
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>245 345</b>	<b>326 030</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises	2 570	
	Variation de stock	(4 372)	50
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	98 190	140 099
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 047	4 123
	Salaires et traitements	151 362	187 647
	Charges sociales	60 637	77 786
	Dotation aux amortissements et dépréciations	3 013	14 304
	Dotation aux provisions		858
	Reports en fonds dédiés	1 800	
Autres charges	3 335	1 570	
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>319 583</b>	<b>426 436</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(74 238)</b>	<b>(100 406)</b>	

# Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(74 238)</b>	<b>(100 406)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	23	336
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>23</b>	<b>336</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	1 095	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>		<b>1 095</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(1 073)</b>	<b>336</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>(75 310)</b>	<b>(100 070)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion	2 490	2 338
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		4 353
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>2 490</b>	<b>6 690</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion	16 157	3 777
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>16 157</b>	<b>3 777</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(13 668)</b>	<b>2 914</b>
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	(68 097)	(13 875)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>247 857</b>	<b>333 057</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>268 739</b>	<b>416 338</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>(20 881)</b>	<b>(83 281)</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
<b>TOTAL</b>			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations		
	Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>			

# Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>245 344,91</b>	<b>100,00</b>	<b>326 030,29</b>	<b>100,00</b>	<b>(80 685,38)</b>	<b>-24,75</b>
<b>Cotisations</b>	<b>1 280,00</b>	<b>0,52</b>	<b>550,00</b>	<b>0,17</b>	<b>730,00</b>	<b>132,73</b>
756000 Cotisations des adhérents	1 280,00	0,52	550,00	0,17	730,00	132,73
<b>Ventes de biens et services</b>	<b>54 295,21</b>	<b>22,13</b>	<b>94 994,02</b>	<b>29,14</b>	<b>(40 698,81)</b>	<b>-42,84</b>
<b>Ventes de biens</b>	<b>(9 142,25)</b>	<b>-3,73</b>	<b>10 030,58</b>	<b>3,08</b>	<b>(19 172,83)</b>	<b>-191,14</b>
707000 Ventes CD 20%	800,83	0,33	87,50	0,03	713,33	815,23
713300 Variation encours product. biens	(9 943,08)	-4,05	9 943,08	3,05	(19 886,16)	-200,00
<b>Ventes de prestations de service</b>	<b>63 437,46</b>	<b>25,86</b>	<b>84 963,44</b>	<b>26,06</b>	<b>(21 525,98)</b>	<b>-25,34</b>
706000 Prestations de services 20%	3 453,93	1,41	1 938,62	0,59	1 515,31	78,16
706100 Ventes de concerts tva 5.5%	46 291,10	18,87	52 066,30	15,97	(5 775,20)	-11,09
706500 Interventions Ateliers 0%	800,00	0,33			800,00	
706600 Billetteries tva 2.1%	12 444,43	5,07	15 298,52	4,69	(2 854,09)	-18,66
706900 Prestations de services intracomm	448,00	0,18	14 560,00	4,47	(14 112,00)	-96,92
708300 Locations diverses 20%			1 100,00	0,34	(1 100,00)	-100,00
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>170 873,64</b>	<b>69,65</b>	<b>230 468,30</b>	<b>70,69</b>	<b>(59 594,66)</b>	<b>-25,86</b>
<b>Concours publics et subventions d'exploitation</b>	<b>140 531,90</b>	<b>57,28</b>	<b>203 443,38</b>	<b>62,40</b>	<b>(62 911,48)</b>	<b>-30,92</b>
731100 Aide FDS Nat Emploi Perenne Spectacle	531,90	0,22	22 350,38	6,86	(21 818,48)	-97,62
741200 Subvention DRAC	75 000,00	30,57	65 000,00	19,94	10 000,00	15,38
741210 Subvention Politique de la Ville	4 000,00	1,63			4 000,00	
741300 Subvention Communes hors STG			1 500,00	0,46	(1 500,00)	-100,00
741500 Subvention CEA	2 000,00	0,82	5 000,00	1,53	(3 000,00)	-60,00
742100 Subvention région	24 000,00	9,78	43 000,00	13,19	(19 000,00)	-44,19
742200 Subventions CNM			24 100,00	7,39	(24 100,00)	-100,00
744100 Subvention ville de Strasbourg	35 000,00	14,27	35 000,00	10,74		
745100 Sub Urssaf Aide Paiement			7 493,00	2,30	(7 493,00)	-100,00
<b>Ressources générosité du public - Dons manuels</b>	<b>4 765,00</b>	<b>1,94</b>	<b>5 980,00</b>	<b>1,83</b>	<b>(1 215,00)</b>	<b>-20,32</b>
754100 Dons manuels	4 765,00	1,94	5 980,00	1,83	(1 215,00)	-20,32
<b>Contributions financières</b>	<b>25 576,74</b>	<b>10,42</b>	<b>21 044,92</b>	<b>6,45</b>	<b>4 531,82</b>	<b>21,53</b>
755000 Contributions financières Spédidam	9 000,74	3,67	7 000,92	2,15	1 999,82	28,57
755100 Contrib.f. autres organismes	4 300,00	1,75			4 300,00	
755101 Contributions financières Adami	12 276,00	5,00	14 044,00	4,31	(1 768,00)	-12,59
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>18 896,06</b>	<b>7,70</b>	<b>17,97</b>	<b>0,01</b>	<b>18 878,09</b>	<b>N/S</b>
<b>Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges</b>	<b>1 389,00</b>	<b>0,57</b>			<b>1 389,00</b>	
781500 Repris.s/provis.risques & charges	1 389,00	0,57			1 389,00	
<b>Autres produits</b>	<b>17 507,06</b>	<b>7,14</b>	<b>17,97</b>	<b>0,01</b>	<b>17 489,09</b>	<b>N/S</b>
720000 Production immobilisée	17 495,95	7,13			17 495,95	
758000 Produits divers gestion courante	11,11		17,97	0,01	(6,86)	-38,17
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>319 582,57</b>	<b>130,26</b>	<b>426 436,49</b>	<b>130,80</b>	<b>(106 853,92)</b>	<b>-25,06</b>
<b>Achats de marchandises</b>	<b>2 569,54</b>	<b>1,05</b>			<b>2 569,54</b>	
607000 Achats de marchandises	2 569,54	1,05			2 569,54	
<b>Variation de stocks de marchandises</b>	<b>(4 371,92)</b>	<b>-1,78</b>	<b>50,00</b>	<b>0,02</b>	<b>(4 421,92)</b>	<b>N/S</b>
603700 Variat. stocks marchandises	(4 371,92)	-1,78	50,00	0,02	(4 421,92)	N/S

# Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>98 190,05</b>	<b>40,02</b>	<b>140 098,79</b>	<b>42,97</b>	<b>(41 908,74)</b>	<b>-29,91</b>
604000 Achats d'études et prestations	2 959,78	1,21	8 213,25	2,52	(5 253,47)	-63,96
606100 Achats Catering			2 560,97	0,79	(2 560,97)	-100,00
606110 Fournitures électricité	1 096,82	0,45	250,03	0,08	846,79	338,68
606130 Fournitures gaz	599,84	0,24			599,84	
606140 Fournitures carburant	471,15	0,19	1 682,62	0,52	(1 211,47)	-72,00
606300 Achats de petit équipement	589,05	0,24	3 138,93	0,96	(2 549,88)	-81,23
606400 Achats fournitures administratives	313,13	0,13	765,11	0,23	(451,98)	-59,07
611000 Sous-traitance générale - Confluence	1 088,68	0,44	1 259,45	0,39	(170,77)	-13,56
611200 Prestations diverses			3 857,00	1,18	(3 857,00)	-100,00
613200 Locations immobilières pour spectacles	1 405,74	0,57	3 111,00	0,95	(1 705,26)	-54,81
613210 Location Bureaux	5 679,00	2,31			5 679,00	
613400 Locations techniques - Scène et Lumière	1 324,27	0,54	2 543,84	0,78	(1 219,57)	-47,94
613500 Locations mobilières	42,00	0,02	820,01	0,25	(778,01)	-94,88
613520 Locations de véhicules	1 473,88	0,60	4 411,30	1,35	(2 937,42)	-66,59
614000 Charges locatives & copropriété	1 658,50	0,68	1 215,00	0,37	443,50	36,50
615000 Entretien et réparations			3 299,70	1,01	(3 299,70)	-100,00
615600 Maintenance	1 559,05	0,64	2 354,80	0,72	(795,75)	-33,79
616000 Primes d'assurance	1 545,75	0,63	1 618,11	0,50	(72,36)	-4,47
618100 Documentation générale	160,00	0,07			160,00	
618500 Frais de colloques, de séminaires	369,00	0,15	23,90	0,01	345,10	N/S
622600 Honoraires	6 584,25	2,68	8 982,50	2,76	(2 398,25)	-26,70
623000 Communication	10 836,05	4,42	9 009,63	2,76	1 826,42	20,27
623200 Affiches et tracts	2 228,67	0,91	2 824,82	0,87	(596,15)	-21,10
623400 Frais graphiste			4 093,95	1,26	(4 093,95)	-100,00
623700 Publications			9 203,46	2,82	(9 203,46)	-100,00
625100 Voyages et déplacements	13 192,80	5,38	11 600,47	3,56	1 592,33	13,73
625200 remboursement frais artistes	3 000,75	1,22	3 811,48	1,17	(810,73)	-21,27
625610 Hôtels artistes	25 120,60	10,24	29 234,90	8,97	(4 114,30)	-14,07
625620 Restaurant	4 517,49	1,84	4 756,45	1,46	(238,96)	-5,02
625621 Perdiems	5 739,96	2,34	12 204,60	3,74	(6 464,64)	-52,97
626000 Frais postaux	1 038,49	0,42	787,83	0,24	250,66	31,82
626100 Frais de télécommunications	525,42	0,21	925,89	0,28	(400,47)	-43,25
627000 Frais bancaires	1 897,93	0,77	544,79	0,17	1 353,14	248,38
628100 Cotisations	1 172,00	0,48	993,00	0,30	179,00	18,03
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>3 047,37</b>	<b>1,24</b>	<b>4 122,90</b>	<b>1,26</b>	<b>(1 075,53)</b>	<b>-26,09</b>
631200 Taxe d'apprentissage	641,44	0,26	811,48	0,25	(170,04)	-20,95
633300 Formation continue (organisme)	2 405,93	0,98	3 311,42	1,02	(905,49)	-27,34
<b>Salaires et traitements</b>	<b>151 362,36</b>	<b>61,69</b>	<b>187 647,07</b>	<b>57,56</b>	<b>(36 284,71)</b>	<b>-19,34</b>
641100 Salaires bruts	143 377,90	58,44	188 578,28	57,84	(45 200,38)	-23,97
641200 Congés payés	(3 340,07)	-1,36	(2 892,61)	-0,89	(447,46)	-15,47
641400 Indemnités et avantages divers	1 444,80	0,59	1 695,00	0,52	(250,20)	-14,76
641600 Défraiements	77,60	0,03	266,40	0,08	(188,80)	-70,87
641700 Indemnité de rupture	9 802,13	4,00			9 802,13	
<b>Charges sociales</b>	<b>60 637,23</b>	<b>24,72</b>	<b>77 785,97</b>	<b>23,86</b>	<b>(17 148,74)</b>	<b>-22,05</b>
645100 Cotisations à l'URSSAF	29 801,01	12,15	34 201,78	10,49	(4 400,77)	-12,87
645300 Cotisations aux caisses de retraite	10 814,88	4,41	11 969,26	3,67	(1 154,38)	-9,64
645400 Cotisations aux Pole Empl Intermitt	5 614,59	2,29	9 839,75	3,02	(4 225,16)	-42,94
645450 Cotis Chomage Permanent	3 439,39	1,40	2 974,88	0,91	464,51	15,61
645500 Cotis FNAS Innter	891,69	0,36	1 489,95	0,46	(598,26)	-40,15
645550 Cotis. Fnas permanent	1 187,27	0,48	1 244,41	0,38	(57,14)	-4,59
645600 Cotis FCAP	358,44	0,15	471,57	0,14	(113,13)	-23,99
645800 Cotis Congés Spectacles	9 520,52	3,88	15 824,27	4,85	(6 303,75)	-39,84
645810 Charges soc s/CP	(1 334,90)	-0,54	(828,60)	-0,25	(506,30)	-61,10
645910 Cotis Médecine du Travail CMB	185,94	0,08	286,70	0,09	(100,76)	-35,14
647500 Médecine du travail et pharmacie	158,40	0,06	312,00	0,10	(153,60)	-49,23

# Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>	<b>3 013,44</b>	<b>1,23</b>	<b>14 304,08</b>	<b>4,39</b>	<b>(11 290,64)</b>	<b>-78,93</b>
681110 Dot. amort. s/immobil. incorporel.	16,20	0,01	10 377,58	3,18	(10 361,38)	-99,84
681120 Dot. amort. s/immobil. corporel.	2 997,24	1,22	3 926,50	1,20	(929,26)	-23,67
<b>Dotations aux provisions</b>			<b>858,00</b>	<b>0,26</b>	<b>(858,00)</b>	<b>-100,00</b>
681500 Dot. prov. risques & ch. exploit.			858,00	0,26	(858,00)	-100,00
<b>Reports en fonds dédiés</b>	<b>1 800,00</b>	<b>0,73</b>			<b>1 800,00</b>	
689000 Engagements à réaliser	1 800,00	0,73			1 800,00	
<b>Autres charges</b>	<b>3 334,50</b>	<b>1,36</b>	<b>1 569,68</b>	<b>0,48</b>	<b>1 764,82</b>	<b>112,43</b>
651600 Droits d'auteurs (SACEM)	3 257,61	1,33	1 503,06	0,46	1 754,55	116,73
651610 Contribution Diffuseur	63,95	0,03	52,28	0,02	11,67	22,32
658000 Charges diverses gestion courante	12,94	0,01	14,34		(1,40)	-9,76
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(74 237,66)</b>	<b>-30,26</b>	<b>(100 406,20)</b>	<b>-30,80</b>	<b>26 168,54</b>	<b>26,06</b>
<b>Total des produits financiers</b>	<b>22,63</b>	<b>0,01</b>	<b>335,96</b>	<b>0,10</b>	<b>(313,33)</b>	<b>-93,26</b>
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>	<b>22,63</b>	<b>0,01</b>	<b>335,96</b>	<b>0,10</b>	<b>(313,33)</b>	<b>-93,26</b>
768000 Autres produits financiers	22,63	0,01	335,96	0,10	(313,33)	-93,26
<b>Total des charges financières</b>	<b>1 095,18</b>	<b>0,45</b>			<b>1 095,18</b>	
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>1 095,18</b>	<b>0,45</b>			<b>1 095,18</b>	
661800 Intérêts des autres dettes	1 095,18	0,45			1 095,18	
<b>Résultat financier</b>	<b>(1 072,55)</b>	<b>-0,44</b>	<b>335,96</b>	<b>0,10</b>	<b>(1 408,51)</b>	<b>-419,25</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>(75 310,21)</b>	<b>-30,70</b>	<b>(100 070,24)</b>	<b>-30,69</b>	<b>24 760,03</b>	<b>24,74</b>
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>2 489,87</b>	<b>1,01</b>	<b>6 690,46</b>	<b>2,05</b>	<b>(4 200,59)</b>	<b>-62,78</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>	<b>2 489,87</b>	<b>1,01</b>	<b>2 337,54</b>	<b>0,72</b>	<b>152,33</b>	<b>6,52</b>
771800 Autres produits except. de gestion	2 489,87	1,01	2 301,54	0,71	188,33	8,18
772000 Produits des exercices antérieurs			36,00	0,01	(36,00)	-100,00
<b>Reprises sur provisions et transferts de charges</b>			<b>4 352,92</b>	<b>1,34</b>	<b>(4 352,92)</b>	<b>-100,00</b>
787250 Reprises amortissements dérogatoire			4 352,92	1,34	(4 352,92)	-100,00
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>16 157,37</b>	<b>6,59</b>	<b>3 776,80</b>	<b>1,16</b>	<b>12 380,57</b>	<b>327,81</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</b>	<b>16 157,37</b>	<b>6,59</b>	<b>3 776,80</b>	<b>1,16</b>	<b>12 380,57</b>	<b>327,81</b>
671200 Pénalités et amendes	797,00	0,32	562,00	0,17	235,00	41,81
671800 Autres charges except. de gestion	15 360,37	6,26	3 214,80	0,99	12 145,57	377,80
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(13 667,50)</b>	<b>-5,57</b>	<b>2 913,66</b>	<b>0,89</b>	<b>(16 581,16)</b>	<b>-569,08</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>(68 096,51)</b>	<b>-27,76</b>	<b>(13 875,20)</b>	<b>-4,26</b>	<b>(54 221,31)</b>	<b>-390,78</b>
699100 CI édition Spectacle Vivant	(68 096,51)	-27,76	(13 875,20)	-4,26	(54 221,31)	-390,78
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>(20 881,20)</b>	<b>-8,51</b>	<b>(83 281,38)</b>	<b>-25,54</b>	<b>62 400,18</b>	<b>74,93</b>

## Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Contributions volontaires en nature						
Charges des contributions volontaires en nature						

Etats financiers au 31/12/2023

**Annexes**

# Règles et Méthodes Comptables

## Informations générales

L'association a pour objet de servir de structure administrative, financière et logistique aux activités de l'ensemble musical fondé par Benoit Haller, intitulé "Chapelle Rhénane", dont l'idéal humaniste est défini dans la charte annexée aux présents statuts

## Evènements significatifs et faits caractéristiques

L'association a pu bénéficier sur cet exercice du crédit d'impôts spectacle à hauteur de 68 096.51 euros pour les projets A Capella, Requiem, Haydn et Vepres.

Delphine Guerard Leplay a démissionné de la structure et Perrine MAXANT LEPLAY, a été licenciée pour motif économique. De plus, l'association ne sera pas conventionnée par la Région en 2024. Cette information est de nature à mettre en cause la continuité d'exploitation sur l'année 2024.

## Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales comptables dans le respect des principes prévus par le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, et le règlement ANC n°2018-06 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bilan de l'exercice présente un total de **129 368** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **247 857** euros et un total **charges** de **268 739** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-20 881** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle.
- régularité et sincérité.
- prudence.

# Règles et Méthodes Comptables

- comparabilité et continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

## **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Terrains et aménagements : 50 ans
- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 4 à 7 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 7 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

## **Stocks et en cours**

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

# Règles et Méthodes Comptables

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Provisions

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Cotisations

L'association ne pouvant justifier d'un droit d'agir en recouvrement sur ses appels de cotisations, elles sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

## Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans

## Règles et Méthodes Comptables

l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-dessous.

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 99 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2023
- Taux d'actualisation : 1.66 %
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- Table de mortalité : INSEE TD 2018-2020

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

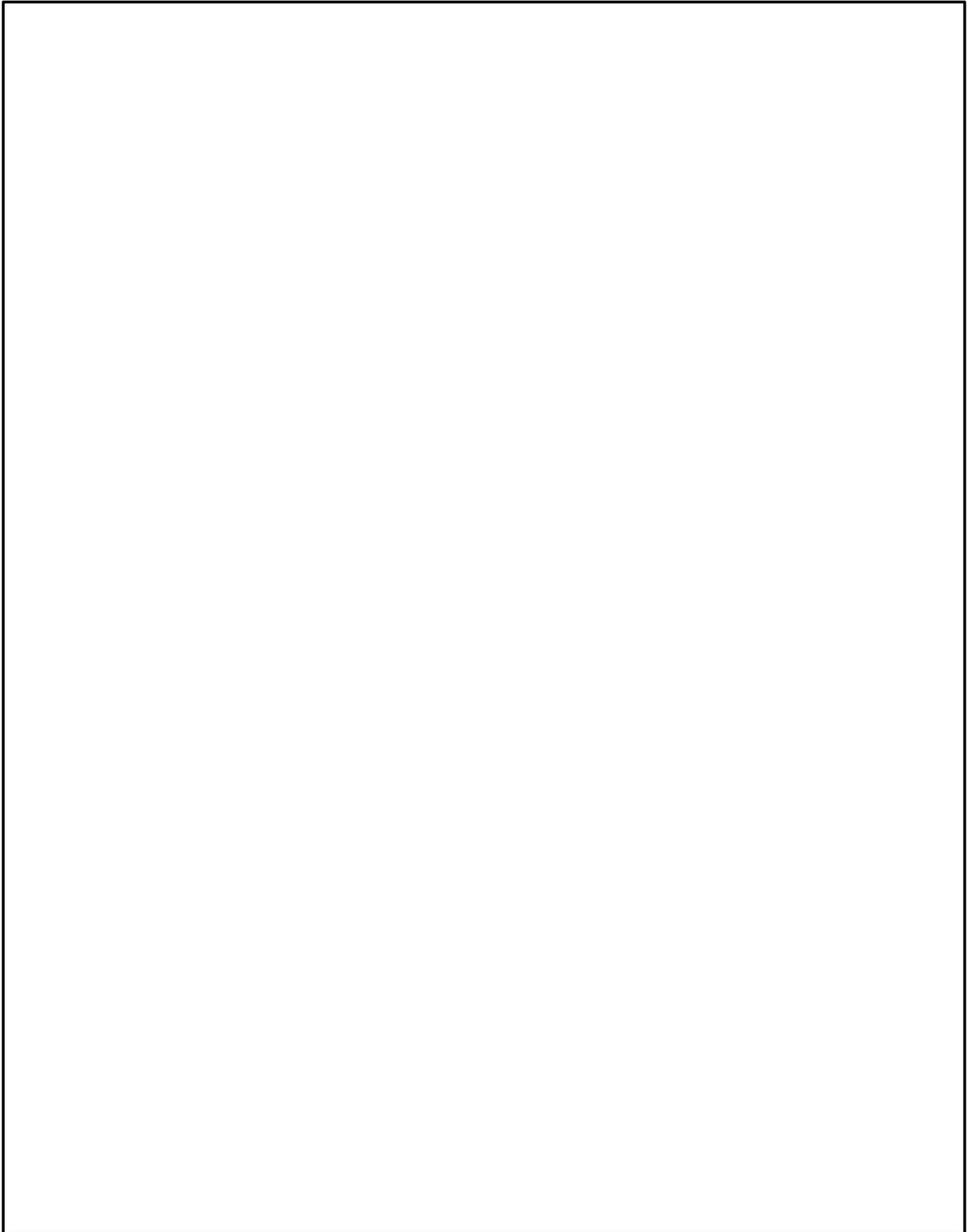
- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle) : 64 ans
- Progression de salaires : 1.0 %
- Taux de rotation : lent
- Taux de charges sociales patronales : 45.20 %

Changement de régime suite à la modification de la loi en 2023 : Age de départ à la retraite 64 ans au lieu de 65 ans comme calculé l'an passé.

### **Contributions en nature**

L'association n'a pas mis en oeuvre d'outils lui permettant de recenser de manière exhaustive et objective la nature et l'importance des contributions volontaires en nature.

# Règles et Méthodes Comptables



## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	53 590		17 496			71 086
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>53 590</b>		<b>17 496</b>			<b>71 086</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	32 242					32 242
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>32 242</b>					<b>32 242</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DES TINES A EIRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	15					15
Prêts et autres immobilisations financières			1 590			1 590
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>15</b>		<b>1 590</b>			<b>1 605</b>
<b>TOTAL</b>	<b>85 847</b>		<b>19 086</b>			<b>104 933</b>

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	53 590	16		53 607
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>53 590</b>	<b>16</b>		<b>53 607</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	M matériel de transport				
M matériel de bureau, mobilier	11 521	2 347		13 868	
Emballages récupérables et divers	3 252	650		3 902	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>14 773</b>	<b>2 997</b>		<b>17 770</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>68 363</b>	<b>3 013</b>		<b>71 377</b>

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	1 669		1 389	280
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>1 669</b>		<b>1 389</b>	<b>280</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 669</b>		<b>1 389</b>	<b>280</b>
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				1 389	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 590	1 590	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	2 386	2 386	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	68 097	68 097	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 184	1 184	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	15 332	15 332	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>88 588</b>	<b>88 588</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	45 679	45 679		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	22 095	22 095		
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 311	7 311		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	755	755		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 529	35 529		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	928	928		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	791	791		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	5 803	5 803			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>118 892</b>	<b>118 892</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		22 095			
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Stocks et En-cours

	31/12/2023	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
Marchandises revendues en l'état	7 714	3 342	4 372	
<b>Approvisionnements</b>				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
<b>TOTAL I</b>	7 714	3 342	4 372	
<b>Production</b>				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
<b>TOTAL II</b>				
<b>Production en cours</b>				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres		9 943		9 943
<b>TOTAL III</b>		9 943		9 943
<b>Production stockée ( Total II + Total III )</b>				9 943

## Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	112 559	(83 281)			29 278
Excédent ou déficit de l'exercice	(83 281)	83 281		20 881	(20 881)
<b>Situation nette</b>	<b>29 278</b>			<b>20 881</b>	<b>8 397</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>29 278</b>			<b>20 881</b>	<b>8 397</b>

## Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
FD Acmisa					1 800	1 800	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>					<b>1 800</b>	<b>1 800</b>	

## Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2023
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement				
Autres subventions d'investissement				
<b>Montant nominal</b>				
Quotes-parts virées au compte de résultat				

## Concours publics et subventions

31/12/2023

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
<b>Concours publics et subventions</b>						
Concours publics		532				532
Subventions d'exploitation		79 000	61 000			140 000
Subventions d'investissement						
<b>TOTAL</b>		<b>79 532</b>	<b>61 000</b>			<b>140 532</b>

--

## Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
Aide à l'emploi FDS	22 350		
Subvention DRAC		65 000	
Subvention Ville de Mulhouse		1 500	
Subvention CEA		5 000	
Subvention GE		43 000	
Subvention CNM		24 100	
Subvention ADAMI		14 044	
Subvention Ville de Strasbourg		35 000	
Urssaf Aide au paiement		7 493	
<b>Totalisation</b>	<b>22 350</b>	<b>195 137</b>	

## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
<b>TOTAL</b>			

--

## Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			

--

## Commentaires sur l'évaluation des contributions volontaires en nature

BENEVOLATS :

La valorisation du bénévolat au sein de l'association et compte tenu de son activité n'est pas représentative pour la compréhension de l'activité de l'entité

## Rémunération des dirigeants

Applicable aux associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros.

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

## Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2023
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>2 490</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>		<b>2 490</b>
<i>Autres produits except. de gestion</i>	2 490	
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>16 157</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</b>		<b>16 157</b>
<i>Pénalités et amendes</i>	797	
<i>Autres charges except. de gestion</i>	15 360	
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>(13 668)</b>

## Effectif moyen

31/12/2023

Interne

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	
	Professions intermédiaires	
	Employés	3
	Ouvriers	
	<b>TOTAL</b>	<b>3</b>

--

**ASSOCIATION LES AMIS DE LA CHAPELLE  
RHENANE**

**10, rue du Hohwald  
67000 STRASBOURG**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

18, avenue du Rhin 67100 STRASBOURG • Tél : 03 90 20 05 80 • NOS BUREAUX : STRASBOURG | METZ | PARIS  
E-mail : [info@gestion-strategies.fr](mailto:info@gestion-strategies.fr) • Internet : [www.gestion-strategies.fr](http://www.gestion-strategies.fr) • N° formateur : 426 703 862 67

• SARL au capital de 800 000 € • RCS Strasbourg 495 241 853 • Siret : 495 241 853 00029 • Code APE : 6920Z • TVA intracommunautaire : FR 454 952 418 53  
SOCIÉTÉ INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES D'ALSACE ET DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE COLMAR

A l'assemblée générale de l'association,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de «**LES AMIS DE LA CHAPELLE RHENANE**» relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### ***Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Evènements significatifs et faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels.

### ***Justification des appréciations***

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de nos contrôles, nous avons ainsi vérifié la correcte prise en compte du principe de séparation des exercices et validé les assertions d'exhaustivité et de séparation sur les subventions d'exploitation, les concours publics et les autres contributions financières accordées à l'association.

Les postes subventions d'exploitation, concours publics et autres contributions financières accordées à l'association ont fait l'objet d'un contrôle particulier, ces rubriques constituant une zone déterminante pour l'audit des comptes annuels. Un contrôle de justification des sommes enregistrées a ainsi été réalisé, par rapprochement avec les éléments contractuels. Ce contrôle a permis de conclure à l'absence d'anomalie.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 27 mars 2024

Pour la société AUDITORIA  
Dan GOMPEL  
Commissaire aux Comptes



## Etats financiers au 31/12/2023

# Bilan

## Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	71 086	53 607	17 480	
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	32 242	17 770	14 472	17 469	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	15		15	15	
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 590		1 590		
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>104 933</b>	<b>71 377</b>	<b>33 557</b>	<b>17 484</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				9 943
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	7 714		7 714	3 342
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 386		2 386	2 763	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	84 613		84 613	44 191	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	1 100		1 100	1 077	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance				496
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>95 812</b>		<b>95 812</b>	<b>61 813</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecarts de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>200 745</b>	<b>71 377</b>	<b>129 368</b>	<b>79 297</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			1 590		
(3) dont à plus d'un an					

## Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	29 278	112 559	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	(20 881)	(83 281)	
<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>8 397</b>	<b>29 278</b>	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des fonds propres</b>		<b>8 397</b>	<b>29 278</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	1 800	
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>		<b>1 800</b>	
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	280	1 669
<b>Total des provisions</b>		<b>280</b>	<b>1 669</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	45 679	5 904
	Emprunts et dettes financières divers	22 095	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 311	15 520
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	38 003	26 926
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	5 803		
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>		<b>118 892</b>	<b>48 350</b>
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>129 368</b>	<b>79 297</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(20 881,20)	(83 281,38)
(1) Dont à moins d'un an		118 892	48 350
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		45 679	5 904

Etats financiers au 31/12/2023

# Compte de Résultat

## Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	1 280	550
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	(9 142)	10 031
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	63 437	84 963
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	140 532	203 443
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	4 765	5 980
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	25 577	21 045
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 389	
	Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	17 507	18	
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>245 345</b>	<b>326 030</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises	2 570	
	Variation de stock	(4 372)	50
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	98 190	140 099
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 047	4 123
	Salaires et traitements	151 362	187 647
	Charges sociales	60 637	77 786
	Dotation aux amortissements et dépréciations	3 013	14 304
	Dotation aux provisions		858
	Reports en fonds dédiés	1 800	
Autres charges	3 335	1 570	
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>319 583</b>	<b>426 436</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(74 238)</b>	<b>(100 406)</b>

## Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(74 238)</b>	<b>(100 406)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	23	336
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>23</b>	<b>336</b>
<b>CHARGES FINANCIERS</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 095	
	<b>Total des charges financières</b>	<b>1 095</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(1 073)</b>	<b>336</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>(75 310)</b>	<b>(100 070)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	2 490	2 338
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>2 490</b>	<b>6 690</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	16 157	3 777
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>16 157</b>	<b>3 777</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(13 668)</b>	<b>2 914</b>
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		(68 097)	(13 875)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>247 857</b>	<b>333 057</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>268 739</b>	<b>416 338</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>(20 881)</b>	<b>(83 281)</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b> Dons en nature Prestations en nature Bénévolat  <b>TOTAL</b>			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b> Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole  <b>TOTAL</b>			

## Etats financiers au 31/12/2023

# Annexes

# Règles et Méthodes Comptables

## Informations générales

L'association a pour objet de servir de structure administrative, financière et logistique aux activités de l'ensemble musical fondé par Benoit Haller, intitulé "Chapelle Rhénane", dont l'idéal humaniste est défini dans la charte annexée aux présents statuts

## Evènements significatifs et faits caractéristiques

L'association a pu bénéficier sur cet exercice du crédit d'impôts spectacle à hauteur de 68 096.51 euros pour les projets A Capella, Requiem, Haydn et Vepres.

Delphine Guerard Leplay a démissionné de la structure et Perrine MAXANT LEPLAY, a été licenciée pour motif économique. De plus, l'association ne sera pas conventionnée par la Région en 2024. Cette information est de nature à mettre en cause la continuité d'exploitation sur l'année 2024.

## Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales comptables dans le respect des principes prévus par le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, et le règlement ANC n°2018-06 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bilan de l'exercice présente un total de **129 368** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **247 857** euros et un total **charges** de **268 739** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-20 881** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle.
- régularité et sincérité.
- prudence.

# Règles et Méthodes Comptables

- comparabilité et continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Terrains et aménagements : 50 ans
- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 4 à 7 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 7 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

## Règles et Méthodes Comptables

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Provisions

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

### Cotisations

L'association ne pouvant justifier d'un droit d'agir en recouvrement sur ses appels de cotisations, elles sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

### Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans

## Règles et Méthodes Comptables

l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-dessous.

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 99 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2023
- Taux d'actualisation : 1.66 %
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- Table de mortalité : INSEE TD 2018-2020

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

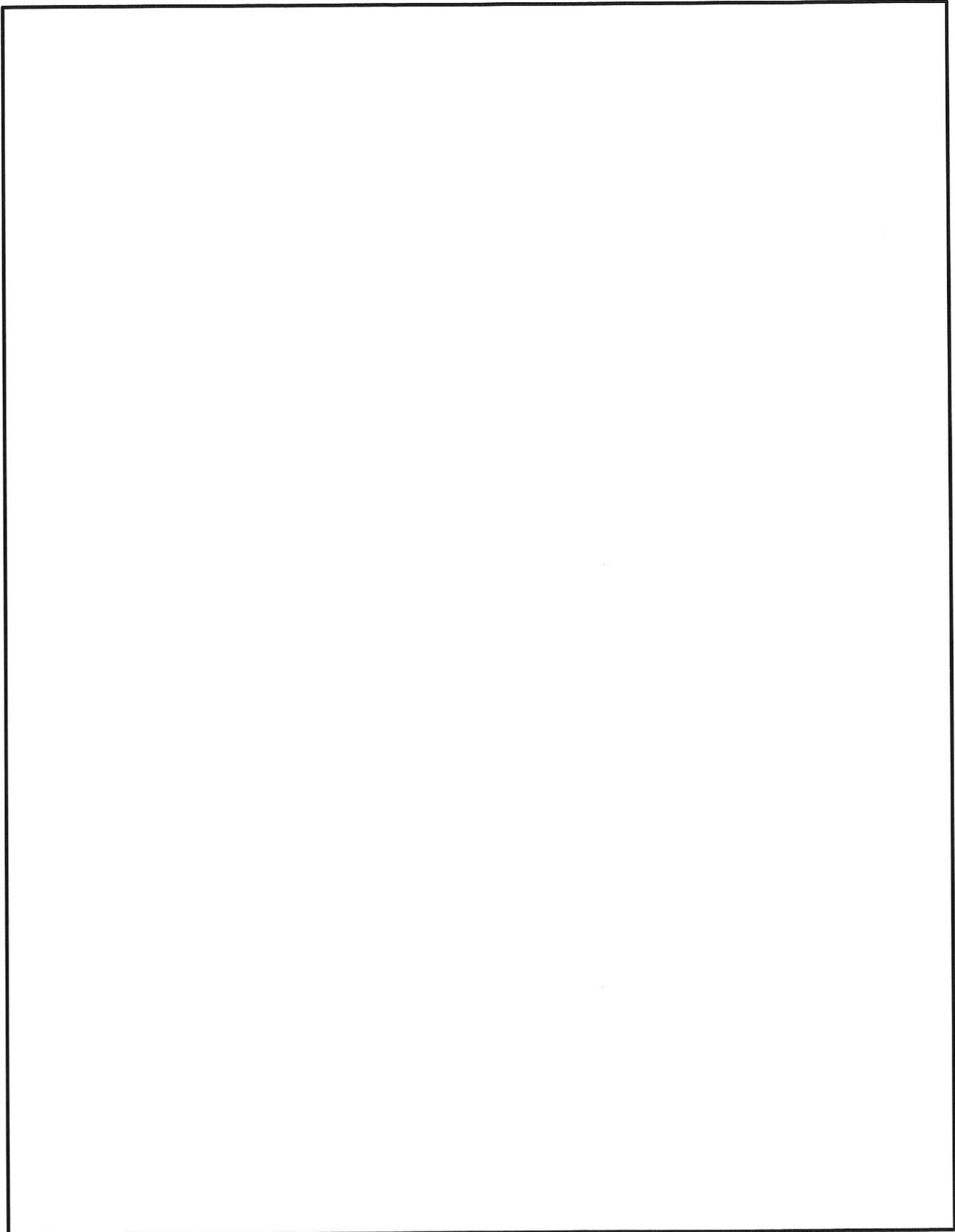
- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle) : 64 ans
- Progression de salaires : 1.0 %
- Taux de rotation : lent
- Taux de charges sociales patronales : 45.20 %

Changement de régime suite à la modification de la loi en 2023 : Age de départ à la retraite 64 ans au lieu de 65 ans comme calculé l'an passé.

### Contributions en nature

L'association n'a pas mis en oeuvre d'outils lui permettant de recenser de manière exhaustive et objective la nature et l'importance des contributions volontaires en nature.

# Règles et Méthodes Comptables



## Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres	53 590		17 496		71 086
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>53 590</b>		<b>17 496</b>		<b>71 086</b>

CORPORELLES		Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	32 242				32 242
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>32 242</b>				<b>32 242</b>

BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2023

FINANCIERES		Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés	15				15
	Prêts et autres immobilisations financières		1 590			1 590
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>15</b>	<b>1 590</b>			<b>1 605</b>

<b>TOTAL</b>	<b>85 847</b>		<b>19 086</b>		<b>104 933</b>
--------------	---------------	--	---------------	--	----------------

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement			
	Donations temporaires d'usufruit			
	Autres	53 590	16	53 607
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>53 590</b>	<b>16</b>	<b>53 607</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains			
	Constructions sur sol propre			
	sur sol d'autrui			
	instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres instal., agencement, aménagement divers			
	Matériel de transport			
Matériel de bureau, mobilier	11 521	2 347	13 868	
Emballages récupérables et divers	3 252	650	3 902	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>14 773</b>	<b>2 997</b>	<b>17 770</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>68 363</b>	<b>3 013</b>	<b>71 377</b>	

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	1 669		1 389	280
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>1 669</b>		<b>1 389</b>	<b>280</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	{ incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 669</b>		<b>1 389</b>	<b>280</b>
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles			1 389	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 590	1 590	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	2 386	2 386	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	68 097	68 097	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 184	1 184	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	15 332	15 332	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>88 588</b>	<b>88 588</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine	45 679	45 679		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	22 095	22 095		
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 311	7 311		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	755	755		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 529	35 529		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	928	928		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	791	791		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	5 803	5 803		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>118 892</b>	<b>118 892</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		22 095			
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Stocks et En-cours

	31/12/2023	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
Marchandises revendues en l'état	7 714	3 342	4 372	
<b>Approvisionnements</b>				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
<b>TOTAL I</b>	<b>7 714</b>	<b>3 342</b>	<b>4 372</b>	
<b>Production</b>				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
<b>TOTAL II</b>				
<b>Production en cours</b>				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres		9 943		9 943
<b>TOTAL III</b>		<b>9 943</b>		<b>9 943</b>
<b>Production stockée ( Total II + Total III )</b>				<b>9 943</b>

## Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	112 559	(83 281)			29 278
Excédent ou déficit de l'exercice	(83 281)	83 281		20 881	(20 881)
<b>Situation nette</b>	<b>29 278</b>			<b>20 881</b>	<b>8 397</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>29 278</b>			<b>20 881</b>	<b>8 397</b>

## Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
FD Acmsa					1 800	1 800	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>					<b>1 800</b>	<b>1 800</b>	

## Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2023
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement				
Autres subventions d'investissement				
<b>Montant nominal</b>				
Quotes-parts virées au compte de résultat				

## Concours publics et subventions

31/12/2023	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
<b>Concours publics et subventions</b>						
Concours publics		532				532
Subventions d'exploitation		79 000	61 000			140 000
Subventions d'investissement						
<b>TOTAL</b>		<b>79 532</b>	<b>61 000</b>			<b>140 532</b>

## Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
Aide à l'emploi FDS	22 350		
Subvention DRAC		65 000	
Subvention Ville de Mulhouse		1 500	
Subvention CEA		5 000	
Subvention GE		43 000	
Subvention CNM		24 100	
Subvention ADAMI		14 044	
Subvention Ville de Strasbourg		35 000	
Urssaf Aide au paiement		7 493	
<b>Totalisation</b>	<b>22 350</b>	<b>195 137</b>	

## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
<b>TOTAL</b>			

## Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			

## Commentaires sur l'évaluation des contributions volontaires en nature

### BENEVOLATS :

La valorisation du bénévolat au sein de l'association et compte tenu de son activité n'est pas représentative pour la compréhension de l'activité de l'entité

## Rémunération des dirigeants

Applicable aux associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros.

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

## Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2023
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>2 490</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>		<b>2 490</b>
<i>Autres produits except. de gestion</i>	2 490	
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>16 157</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</b>		<b>16 157</b>
<i>Pénalités et amendes</i>	797	
<i>Autres charges except. de gestion</i>	15 360	
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>(13 668)</b>

## Effectif moyen

31/12/2023

Interne

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	
	Professions intermédiaires	
	Employés	3
	Ouvriers	
	<b>TOTAL</b>	<b>3</b>

**ASSOCIATION LES AMIS DE LA CHAPELLE  
RHENANE**

**10, rue du Hohwald  
67000 STRASBOURG**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES SUR LES CONVENTIONS  
REGLEMENTEES**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

A l'assemblée générale de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Strasbourg, le 27 mars 2024



Pour la société AUDITORIA  
Dan GOMPEL  
Commissaire aux Comptes